

Société royale

Cercles des Naturalistes de Belgique
Association sans but lucratif

L'ÉRABLE

HAIE-RITAGE HAIE-PHÉMÈRE ?

LES PAGES DU JEUNE NATURALISTE :

“La paréidolie ou «cela me fait penser à...»”

LES TEMPS CHANGENT,
LES CNB S'ADAPTENT

Périodique trimestriel
vol.44, n° 4/2020



Cercles des Naturalistes de Belgique

Société royale
Association sans but lucratif

Les Cercles des Naturalistes de Belgique constituent une association fondée en 1957 pour l'étude de la nature, sa conservation, la protection de l'environnement et la promotion d'un tourisme intégré. Elle est agréée par le Ministère de la Communauté française, les Ministères de la Région wallonne, l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature et les Cercles des Jeunes Naturalistes Canadiens.

Siège social

Centre de Recherche et d'Éducation
pour la Conservation de la Nature

Centre Marie-Victorin associé à l'Université de Liège
(Gembloux Agro-Bio Tech)
rue des Écoles 21, 5670 - Vierves-sur-Viroin (Viroinval)

Tel. : 060 39 98 78 - Fax : 060 39 94 36

Courriel : info@cercles-naturalistes.be

www.cercles-naturalistes.be

Écosite de la Vallée du Viroin : 060 39 11 80

ABONNEMENT

Pour recevoir la revue trimestrielle *L'Érable* et, de ce fait, être membre des Cercles des Naturalistes de Belgique, il vous suffit de verser la somme minimale de :

Belgique

Individuel : 15 €

Étudiant : 8 €

Famille : 25 € (une seule revue pour toute la famille,
indiquer les prénoms)

Membre à vie : 280 €

Étranger

Individuel : 15 €

Étudiant : 8 €

Famille : 25 € (une seule revue pour toute la famille,
indiquer les prénoms)

Membre à vie : 280 €

Virement sur le compte **BE38 0013 0048 6272** des Cercles des Naturalistes de Belgique, rue des Écoles 21 à Vierves-sur-Viroin

Paiement par virement bancaire international :

IBAN : BE38 0013 0048 6272 - FORTIS BANQUE - BIC : GEBABEBB

Pour la France uniquement, il est toujours possible de nous envoyer un chèque en €

Contact : cotisations@cercles-naturalistes.be

Protection de la vie privée : le membre qui paie sa cotisation accepte que nous détenions ses données à caractère personnel, en vue de pouvoir les insérer dans notre fichier des membres. Nous mettons tout en œuvre pour respecter au mieux la protection de la vie privée (directive 95/46/UE). Les données ne sont pas utilisées dans un but commercial et ne sont pas revendues. Le membre a le droit de consulter les données et de les faire corriger par courriel : rgpd@cercles-naturalistes.be



Retrouvez-nous également sur Facebook



Sources Mixtes
Groupe de produits issus de forêts bien
gérées et d'autres sources contrôlées.
www.fsc.org Cert no. CV-COC-809718-CQ
© 1996 Forest Stewardship Council

SOMMAIRE

vol. 44, n°4/2020

04. Éditorial

06. Haie-ritage haie-phémère ?

Pages des jeunes naturalistes :
La paréidolie ou «cela me fait penser à _ » .17

Les temps changent, les CNB s'adaptent .21

Cotisations 2021 .25

27. In Memoriam

30. Nos sections

Les articles publiés dans L'Érable n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Couverture : Bocage hivernal à Rebecq - Damien Hubaut (CNB)

Éditeur responsable : Léon Woué, rue des Écoles 21 - 5670 Vierves-sur-Viroin

Graphiste : Elsa Cassimans - SOFAM 102/23

Dépôt légal : ISSN 0773 - 9400

Bureau de dépôt : Charleroi X



membre de l'Union
des Éditeurs de la
Presse Périodique



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Wallonie



ÉDITORIAL

Chers membres,

Quelle période ! La crise génère son lot d'incertitudes et de tensions, d'initiatives solidaires et d'opportunités.

Une conviction se dégage : la place des guides-nature est essentielle. L'idée géniale de Léon Woué a de beaux jours devant elle ! En voici deux illustrations.

L'IPBES (le « GIEC de la biodiversité ») a publié récemment une étude quant aux liens étroits entre pandémies, chute de la biodiversité et activité humaine. L'organisme international estime à plus de 630 000 virus susceptibles de provoquer des zoonoses. Les solutions résident dans la prévention : intégration des risques de santé dans la conception des projets d'aménagement, de restauration des écosystèmes, de protection des espèces sauvages et forte limitation de leur commerce, etc.

Une enquête de la Faculté de Gembloux Agro-Bio Tech estime que plus de 1,3 millions de personnes fréquentent annuellement 14 zones de la forêt ardennaise. Cette donnée fait écho à la hausse manifeste du besoin de nature et de la fréquentation de tous les espaces verts pendant les confinements.

Quels liens avec les Guides-Nature ? Ils contribuent à un écotourisme respectueux des sites naturels ; ils suscitent l'éveil des consciences par la compréhension des écosystèmes et de l'impact de nos modes de vie sur la nature, proche et lointaine ; ils invitent à l'action réfléchie, comme le suggère l'article sur les haies (page 6).

Ce numéro de l'Érable est particulier à plusieurs égards. Tout d'abord, nous avons souhaité vous présenter la réorganisation des CNB. Ce chantier est en bonne voie malgré les tensions financières.

Ensuite, une fois n'est pas coutume, il ne vous propose pas de programme 2021. Dans la seconde moitié de janvier, vous recevrez un numéro spécial consacré aux stages, Leçons de Nature et aux dates-clés pour la vie de l'association. De belles surprises en perspective !

Ce sont les membres de notre association qui en font la force ! Plus nous serons nombreux, plus nous disposerons des moyens d'agir en faveur de la conservation de la nature. Ce numéro vous explique combien votre cotisation est importante et les avantages que vous en retirez. Nous vous invitons donc à la renouveler dès le début de l'année 2021 et à la promouvoir dans votre entourage.

Le conseil de direction



En partenariat avec :

4



L'ÉRABLE 44(4) 2020



CERCLES DES NATURALISTES
DE BELGIQUE

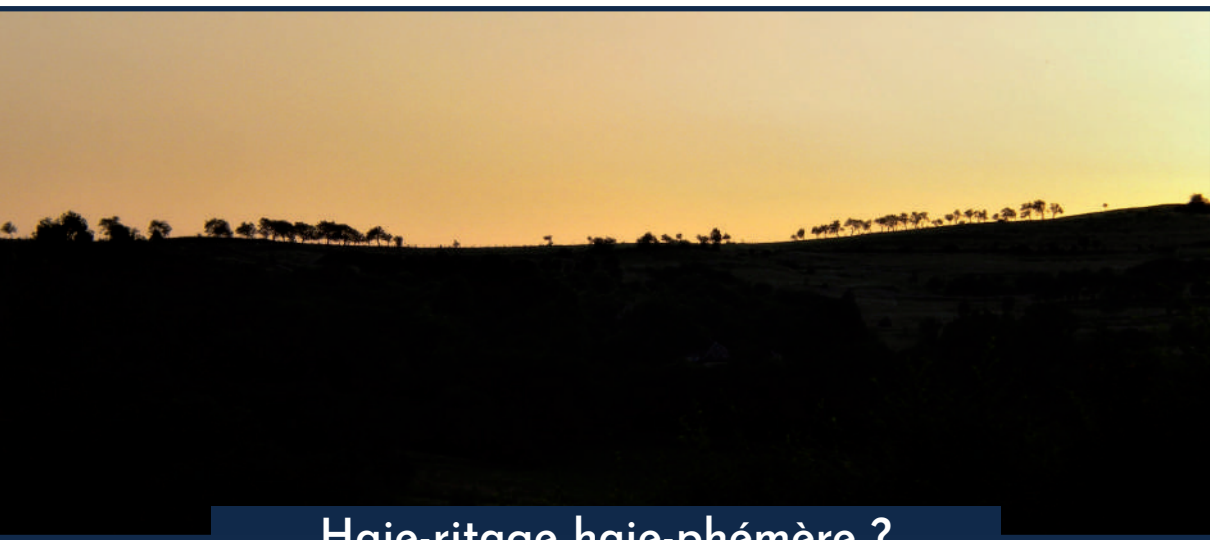
CALENDRIER 2021 DE NOS ACTIVITÉS

À paraître courant janvier 2021
Surveillez votre boîte aux lettres



www.cercles-naturalistes.be

info@cercles-naturalistes.be



Haie-ritage haie-phémère ?

Dans un premier article publié dans l'Érable 44(2), nous avons vu que les haies de nos régions ont été plantées principalement pour une mise en défend de certaines parcelles, telles les prés de fauches. Ce paysage a ensuite été mis à mal ces dernières décennies. Une conscientisation assez récente amène la société à vouloir revaloriser la haie, notamment par l'objectif ambitieux de plantations de 4 000 km de linéaires en Région wallonne d'ici fin 2024. Mais, est-ce que tous les bienfaits que l'on donne à la haie sont réellement justifiés ? Prenons le temps de passer en revue les principaux arguments mis en avant par de nombreuses personnes avec un regard critique.

« NOUS DEVONS REFORMER LES BOCAGES QUI ONT DISPARUS »

Comme l'a écrit Quentin Hubert dans l'Érable 44(2), cette affirmation est à la fois vraie et fausse.

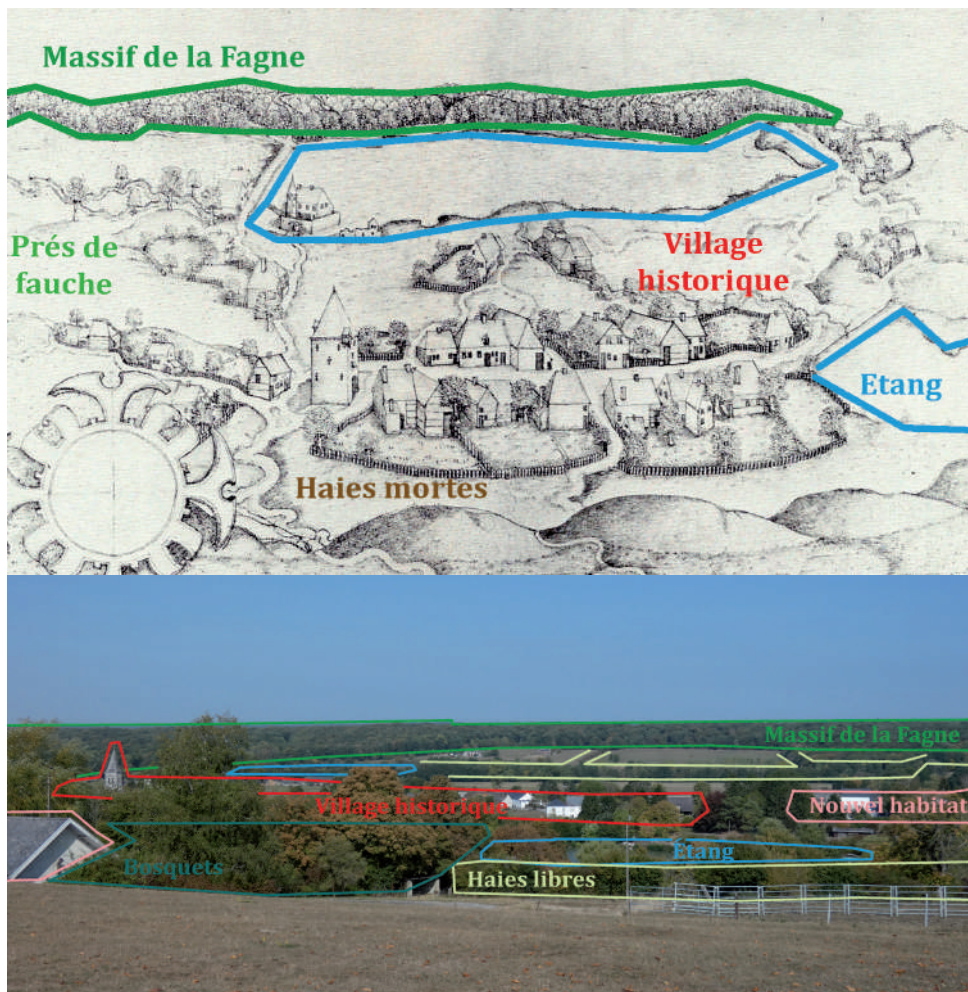
Vraie, car les haies ont subi des défrichements excessifs ces dernières décennies, surtout lors

des remembrements agricoles survenus dans la deuxième moitié du XX^e siècle. En Europe, c'est plus de la moitié des haies qui a disparu en un siècle. En France, le chiffre est de 70 % et concerne 1,3 millions de km (Pointereau *et al.*, 2006) ! Par contre, en Belgique, des données globales manquent. Citons quand même l'exemple de Sivry et de Sautin, villages situés dans le prolongement de l'Avesnois, région bocagère française, au sud-ouest de la Botte du Hainaut. La moitié des 450 km présents au début du XX^e siècle a été arrachée (Albarre, 1973).

Fausse, car les haies n'ont jamais été présentes en abondance et partout. En Région wallonne, seuls le Pays de Herve et la région de Sivry ont connu un bocage fourni. Reprenons cette dernière région comme exemple. Le maillage de haies n'y devient probant qu'à partir du XV^e siècle. Il faut même attendre le milieu du XIX^e, voire le début du XX^e siècle, pour qu'il y atteigne son apogée (Sivry, 1983). Il faut dire

que la déprise agricole et l'abandon du libre pâturage des troupeaux, gardés par un berger, favorisèrent l'apparition spontanée de haies libres (haies peu taillées et donc peu limitées dans leur croissance), même dans les régions non historiquement bocagères. La quantité de haies, à l'image du monde du vivant, a donc toujours fluctué dans le temps. Pour retrouver les bocages « de l'époque », il

faudrait commencer par définir de quelle période on parle et se poser la question de savoir pourquoi l'on veut retrouver ce paysage. Et si l'on choisit comme référence le milieu du XIX^e siècle, faut-il alors aussi chercher à retrouver les surfaces forestières de l'époque, qui étaient un tiers moins importantes qu'aujourd'hui en Région wallonne (Jacquemin *et al.*, 2014) ?



Ce dessin fait à la plume vers 1600 (In : De Bièvre *et al.*, 1983) représente le village de Baillièvre, situé dans la Fagne chimacienne, à 10 km de Sivry. On constate qu'aucune haie vive (faite de bois vivant) n'est représentée. Seuls les jardins proches des maisons sont protégés des animaux domestiques par des haies « mortes » (ou « sèches » ; c.-à-d. faites de bois mort). Quatre siècles plus tard, le village et les

deux étangs sont toujours là. Par contre, il y a plus de bâtiments, des bosquets sont apparus sur les anciennes prairies abandonnées (car trop pauvres vis-à-vis des standards actuels) et des haies vives et libres ferment le paysage. La DGRNE (1996) cite 41 m de haies par hectare pour le bocage actuel de cette région. Faut-il alors les arracher pour retrouver les paysages historiques de 1600 ?

« LES HAIES CONTRIBUENT À FORMER DE BEAUX PAYSAGES »

Cet argument est, par nature, subjectif. Mais il est vrai que des études ont montré que la plupart des sociétés humaines apprécient les paysages ouverts parsemés d'arbres et d'arbustes. Le sentiment de nature y est fort (voir encart n°1). Cela est peut-être dû au fait que *Homo sapiens* serait une espèce adaptée aux savanes arborées. Or, la haie, tout comme les vergers et les alignements d'arbres, tend à former ce type de configuration.

N'empêche que cette vision, actuellement positive, peut fluctuer dans le temps. Peut-être que dans quelques décennies les haies seront

vues d'un mauvais œil. D'ailleurs, en y réfléchissant un peu, elles pourraient déjà être perçues comme un symbole d'inégalité sociale. Les bocages n'ont, en effet, pu voir le jour que dans un contexte de dégradation d'une gestion collective des milieux par des populations locales (communales), au profit d'une appropriation foncière par quelques rares riches propriétaires soucieux d'empêcher l'accès aux terres qu'ils s'étaient appropriées. Les premières clôtures permanentes de l'Avesnois ont même laissé de nombreuses traces de procès dans les annales de la cour de Mons au XV^e siècle (Siveiry, 1983).

1

SENTIMENT DE NATURE

Le sentiment de nature « retranscrit la relation sensible, éthique ou physique complexe entre l'homme et la nature » (Vallauri, 2007). Cette relation varie d'une société à une autre, d'un individu à un autre et même d'un moment de notre vie par rapport à un autre. Par exemple, le parc du Cinquantenaire de Bruxelles, bien que très artificiel et très peu accueillant pour la nature, donne un sentiment de nature fort à un jeune bruxellois. Mais pratiquement aucun à un jeune ardennais. Ce jeune bruxellois, après un séjour dans les Alpes, ne trouvera plus le parc très naturel. Et une fois sa formation de Guide-Nature terminée, il changera une nouvelle fois sa vision sur ce même parc, peut-être en augmentant son sentiment de nature vis-à-vis d'une zone en friche.

« LES HAIES AUGMENTENT LA BIODIVERSITÉ »

Derrière cet argument se cachent beaucoup de choses. Premièrement, il ne faut pas confondre la réalité en termes d'accueil de la nature avec le sentiment de nature.

Deuxièmement, il faut se rappeler ce qu'est la biodiversité (encart n°2). Si l'on se penche avec ce regard sur les haies récemment plantées, on constate assez vite que la plupart sont constituées d'assez peu d'espèces de ligneux : presque jamais plus de 2-3. Pire, la diversité génétique de ces arbres et arbustes est extrêmement faible. Les individus plantés proviennent presque toujours de pépinières. Or, les pépiniéristes sélectionnent, sans le vouloir, des plants

qui résistent bien à tous leurs traitements (sols artificiellement labourés et enrichis chimiquement, traitements contre les attaques d'insectes et autres champignons, etc.). En parallèle, ils sélectionnent volontairement les plants qui sont « beaux » et/ou qui se multiplient vite et bien. Tout cela fait disparaître une « diversité rustique » et les gènes qui vont avec. Plus grave, il y a souvent une perte génétique irréversible des populations sauvages locales, de par leur croisement avec ces individus sur-sélectionnés et issus de populations très souvent lointaines (des pays de l'est, par exemple, où la main d'œuvre pour la récolte des graines et le travail de multiplication est beaucoup moins chère).

2

BIODIVERSITÉ

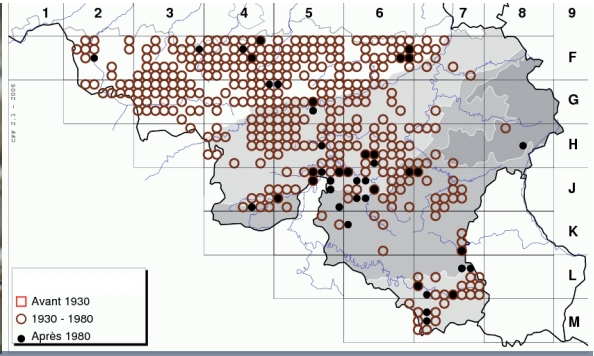
La biodiversité (ou diversité écologique) a été définie lors du Sommet de la Terre de Rio en 1992 comme étant la « *variabilité des organismes vivants de toute origine, y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces, et entre les espèces ainsi que celle des écosystèmes* ». Il ne s'agit donc pas uniquement du nombre d'espèces présentes à un moment donné à un endroit donné (diversité spécifique). Mais aussi de la variabilité entre les individus d'une même espèce, d'autant plus grande qu'il y a de nombreux individus issus de populations différenciées (diversité génétique) et la variabilité des communautés se développant dans des biotopes différents (diversité écosystémique).



Les parterres du jardin botanique des CNB possèdent une assez haute biodiversité spécifique, mais une faible biodiversité génétique (peu d'individus par espèce et issus d'une même population) et écosystémique (Vierves-sur-Viroin, mai 2019).

« LES HAIES SONT DES LIEUX DE VIE »

D'accord, la haie en elle-même, si elle est plantée et non venue spontanément, est assez pauvre du point de vue de la biodiversité. Mais par contre, elle abrite d'autres espèces me direz-vous (insectes, herbacées, champignons, oiseaux et autres reptiles, arachnides, etc.). Bien que vraie la plupart du temps, cette augmentation locale est rarement très importante. Car, malheureusement, les haies délimitent souvent des milieux où l'usage de pesticides et d'engrais (champs, prairies, jardins privés, etc.) et où les écoulements de produits chimiques (zonings industriels, parkings, etc.) sont la norme. Un champ géré conventionnellement avec une haie en bordure possèdera alors une biodiversité spécifique probablement inférieure et plus banale que celle d'un champ sans haie, mais géré extensivement. On pourrait retrouver dans ce dernier de nombreuses espèces de plantes messicoles (plantes adaptées au cycle des céréales et poussant spontanément), de champignons, d'insectes, de myriapodes, de vers de terre, etc.



Ces bleuets (*Cyanus segetum*) poussaient librement dans un champ de céréales extensif, qui bien que non entouré de haies, abritait une belle biodiversité. Cette messicole mellifère, autrefois répandue, est actuellement en danger d'extinction en Région wallonne (Gonrieux, Juillet 2020 ; modifié Saintenoy-Simon & al., 2006).

« LES HAIES SONT DES COULOIRS ÉCOLOGIQUES »

En effet, la haie et la zone enherbée située à sa base sont propices au déplacement de certaines espèces (mais pas de toutes). Elles peuvent donc contribuer à diminuer la fragmentation (encart n°3) que subissent les écosystèmes belges. Mais pour cela, il faut qu'il y ait un point de départ et une destination favorable. Or, la plupart des haies que l'on plante ne sont pas intégrées dans un plan général dans lequel on aurait identifié des noyaux, isolés dans une matrice et devant être reliés par un corridor (encart n°4). Et dans ce domaine, il vaut mieux ne pas compter sur la chance. Car, des noyaux, il y en a peu (seulement 1 % de la surface de la Région wallonne est érigée en réserve naturelle). Pire ! Il peut arriver que la haie devienne elle-même un facteur de fragmentation d'un milieu qui accueille des espèces fortement menacées par l'intensification de l'agriculture. Par exemple, la plantation d'une haie sur un plateau agricole ouvert, pourrait empêcher des busards de venir y nicher et des pluviers de venir se poser en halte migratoire (les prédateurs de ces espèces et/ou de leurs jeunes, tel le renard roux (*Vulpes vulpes*) et l'autour des palombes (*Accipiter gentilis*), utilisent les haies lors de leurs chasses).



Certaines espèces, comme le pluvier doré (*Pluvialis apricaria*) (Photo : D. HUBAUT) et le busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*), ont besoin de zones ouvertes (sans haies, arbres, éoliennes, etc.) pour venir se poser et/ou nicher (Vierves-sur-Viroin, mars 2018 ; Salles, avril 2018).

3

FRAGMENTATION

La fragmentation est la « réduction d'un habitat continu de grande taille en taches d'habitats plus petites isolées les unes des autres » (Bisteau et al., 2005). Il peut résulter de cette fragmentation une diminution du taux de connexion entre les sites et une réduction de la taille des habitats. Cette perte d'habitat, bien que souvent effective, n'est pourtant pas automatique. Par exemple, les forêts wallonnes se sont fragmentées (routes, rues d'ortoirs, chemins de fer, etc.) et ont, en même temps, augmenté leurs superficies.

4

NOYAUX, MATRICE ET CORRIDOR

Noyaux : zones possédant des écosystèmes encore très favorables pour les espèces visées.

Matrice : habitat dominant d'un paysage et relativement défavorable pour les espèces visées.

Corridor : espace linéaire reliant des noyaux isolés dans une matrice (par exemple, une haie).

Notez que les écologues tendent de plus en plus à laisser tomber ce découpage des paysages, quelque peu manichéen, au profit d'un modèle de « mosaïque paysagère » où toutes les zones possèdent une capacité d'accueil et des interactions plus ou moins fortes vis-à-vis des espèces qui les traversent.

« LES HAIES RECRÉENT DES ESPACES NATURELS »

Pour que cette affirmation soit vraie, il faudrait que les haies existent naturellement, sans l'intervention de l'homme. Or, ce n'est pas le cas. Par nature, la haie est le résultat d'une volonté humaine. En d'autres mots, aucun climax, et ses différents stades successionnels (encart n°5), n'abrite de haie. Seules les ripisylves (peuplements d'arbres et arbustes longeant un cours d'eau) se développant dans des milieux naturellement ouverts (telles les savanes) et les lisières forestières apparaissant spontanément, peuvent se rapprocher un peu des haies, d'un point de vue de la structure. Mais les espèces présentes et leurs relations sont assez différentes. La plantation de haies ne fait donc pas augmenter la naturalité d'un milieu (encart n°6).

5

CLIMAX

Le climax est le *stade terminal d'une séquence successionele de différents types de végétation. Il est composé d'une communauté qui atteint un état d'équilibre avec le climat et le sol.* Une fois qu'il a atteint son stade climacique, un milieu reste stable pendant des périodes très longues. À l'inverse, une perturbation naturelle (telle une tempête ou une inondation) ou anthropique (telle une coupe de bois ou une fauche) contraint la végétation à repasser par différentes stades successionnels. Sans l'intervention de l'homme, le climax en Belgique serait majoritairement composé d'une forêt où le hêtre commun (*Fagus sylvatica*) dominerait.

6

NATURALITÉ

Il existe deux types de naturalité :

- la naturalité biologique qui est un *gradient mesurant l'éloignement d'un milieu avec un état naturel fictif, où il n'y aurait jamais eu d'action humaine* ;

- et la naturalité anthropique qui est un *gradient le long duquel on positionne un milieu, allant du totalement artificiel à l'absence de perturbations d'origine humaine.*

Cette définition peut parfois s'opposer à la précédente. Par exemple, la restauration d'une tourbière avec l'aide d'engins mécanisés augmente sa naturalité biologique, mais fait diminuer sa naturalité anthropique.



Cette parcelle forestière ardennaise dégage un fort sentiment de nature. Pourtant sa naturalité biologique est très faible : au lieu d'avoir une hêtraie acidophile (la forêt climacique qui devrait être présente à cet endroit), nous trouvons une forêt de mélèzes, non indigènes en Belgique. Sa naturalité anthropique l'est tout autant : tous ces arbres ont été plantés et un forestier vient régulièrement couper ceux qui sont les moins bien conformés. Cela n'empêche pas ce milieu d'avoir une certaine biodiversité, quoique plus faible qu'une forêt à haute naturalité, et d'abriter des espèces patrimoniales (voir ci-après) (Treignes, novembre 2019)

« LES HAIES PERMETTENT DE PROTÉGER DES ESPÈCES »

Étant donné l'urgence dans la protection de la nature, et même s'il ne s'agit pas de milieux à forte naturalité et à forte biodiversité (comparativement à certains autres milieux présents en Belgique), des haies peuvent servir de « derniers » refuges pour certaines espèces patri-

moniales (encart n°7). Dans cette optique, il est essentiel de les préserver. On peut penser, par exemple, aux sites où des haies servent d'abris à la vipère péliade (*Vipera berus*), espèce en voie de disparition en Région wallonne. Par contre, il est peu probable que les nouvelles haies abritent immédiatement ce type d'espèces. Le cortège y est souvent « banal ».

7

ESPÈCE PATRIMONIALE

Cette *notion* est extrêmement *subjective*. Elle renvoie à des *critères de conservation* (espèces menacées, rares, localisées et/ou endémiques) et à des *critères sociaux* (espèces emblématiques, patrimoniales et/ou ayant un intérêt agronomique/économique). Le statut d'espèce patrimoniale n'est donc pas un statut légal et il dépend de l'échelle avec laquelle on l'observe (niveau local, régional, national ou international).

Notez que protégées, menacées, rares, localisées et/ou endémiques ne vont pas forcément de pair. Par exemple, 83 espèces de plantes vasculaires menacées d'extinction en Wallonie, 29 espèces en danger et 29 espèces vulnérables (selon la Liste Rouge) ne sont pas protégées par la loi (Lebrun, 2020). Elles sont menacées, mais non protégées. De même, certaines espèces des pelouses calcicoles ne possèdent que 2-3 populations en Wallonie. Mais ces populations sont historiquement peu nombreuses, stables depuis des décennies et se trouvent dans des réserves naturelles. Elles sont rares et localisées, mais non menacées et non endémiques.



La pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) est une espèce patrimoniale (protégée et à valeur symbolique, mais non rare et non menacée) ayant besoin de haies vives et de prés extensifs pour, respectivement, y nicher et y chasser (Dailly, juillet 2019).

« LES HAIES SONT LES AMIES DES AGRICULTEURS »

Il faut, à nouveau, nuancer cette affirmation. Il est vrai que les haies amènent des avantages écosystémiques : ombre pour le bétail, coupe-vent pour les cultures et les vergers, fixation du sol près des ruptures de pentes (chemins creux, pentes fortes, berges de cours d'eau), barrières contre les coulées de boues et le lessivage d'une partie des engrais, abris pour certaines espèces auxiliaires (espèces prédatrices ou parasites des « nuisibles » des cultures), production de bois-énergie, compléments alimentaires pour le bétail et pour l'Homme, etc.

Mais tout cela n'empêche pas les haies d'être également, dans certains cas, problématiques. Citons le fait qu'elles font perdre une partie de la surface disponible (certes faible, mais ces pertes doivent être compensées par la mise sous culture d'autres zones, parfois à haute valeur patrimoniale), qu'elles apportent de l'ombre à la culture (et donc une perte de rendement), que les racines viennent concurrencer la culture en eau et en éléments nutritifs (même si les racines des ligneux sont souvent plus basses), qu'elles abritent des champignons et des insectes potentiellement défavorables aux cultures, qu'elles ralentissent le travail mécanisé et qu'elles nécessitent un entretien coûteux (Albarre, 1973). C'est d'ailleurs pourquoi des incitants financiers sont souvent nécessaires pour que les agriculteurs acceptent la plantation et l'entretien.

« MAIS ALORS, EST-CE VRAIMENT UNE BONNE IDÉE DE PLANTER DES HAIES ? »

Oui ! Car, même s'il ne s'agit pas d'un optimum, cela permet souvent d'améliorer la situation en termes d'accueil de la nature dans des zones agricoles et semi-urbaines extrêmement appauvries. De plus, elles peuvent servir de corridor, voire dans le futur, de refuge pour des espèces patrimoniales. Mais nous l'avons vu, il est nécessaire de ne pas faire n'importe quoi.

L'idéal serait de soustraire une bande de terre aux travaux agricoles ou à la tonte de la pelouse. Et d'attendre patiemment qu'une haie libre se mette en place. Cela ne coûte rien et le résultat est souvent meilleur qu'avec une plantation. Mais cela demande du temps.

S'il n'est pas possible de faire sans planter, il faut alors favoriser :

- des projets situés dans des régions où des espèces menacées et sensibles à la fermeture du paysage ne sont pas présentes (espèces des openfields ou des pelouses calcicoles par exemple) ;
- des projets ne s'opposant pas de trop aux paysages traditionnels (les riverains y seront d'autant plus favorables et donc impliqués) ;
- des projets développés avec des propriétaires qui ne supprimeront/malmèneront pas les plantations le jour où les subventions s'arrêteront ;
- des projets permettant de reconnecter des zones noyaux (bois, prés de fauches, réserves naturelles, anciennes haies vives, etc.) ;
- des espèces indigènes (au moins 3-4 espèces différentes) ;
- des espèces adaptées aux conditions stationnelles (voir les informations disponibles sur : http://www.arboresco.eu/Portals/0/PDF/haies-pour-demain_re.pdf) ;
- des plants issus de populations locales (par exemple, en allant les prélever dans une friche/sur une lisière située à proximité et avec les autorisations nécessaires) ;
- des plantations avec minimum 2 rangées de ligneux ;
- la présence d'une zone tampon au pied de la haie, où la fauche est rare (une fauche annuelle hors saison de végétation) et où aucun pesticide/engrais n'est épandu.

Quel que soit le type de haies plantées, il ne faudra pas tomber dans le piège de croire que ces 4 000 km vont « sauver » à eux seuls la nature en Région wallonne. Ces magnifiques zones de transition que sont les haies, ne peuvent jouer leur rôle que dans le cas où elles se trouvent dans une matrice elle-même accueillante. Il faut donc continuer à améliorer les milieux agricoles, (semi-)urbains et forestiers dans leur ensemble. C'est là aussi que, indirectement via nos consommations et le choix de notre logement, nous pouvons intervenir.

C'est seulement à cette condition que ce bel héritage ne sera pas éphémère !

ALBARRE G. 1973. Les haies de Sivry. *Parcs Nationaux*, **28**(3): 140-148.

BISTEAU E. & MAHY G. 2005. A landscape approach for the study of calcareous grassland plant communities. *Biotechnologie, Agronomie, Société et Environnement*, **9**: 93-99.

DE BIÈVRE G. (sous la direction de) et al. 1983. *Le patrimoine monumental de la Belgique, volume 10 (tome 1)*. Éd. Pierre Mardaga, Liège, 447 p.

DGRNE, 1996. *Guide pour la plantation de haies*. Division de la Nature et des Forêts, Direction de la Conservation de la Nature et des Espaces verts. Brochure technique n°3, 81 p (<http://environnement.wallonie.be/publi/dnf/guide-haies.pdf>).

JACQUEMIN F., KERVYN TH., BRANQUART É., DELAHAYE L., DUFRÈNE M. & CLAESSENS H. 2014. Les forêts anciennes en Wallonie. 1ère partie : concepts généraux. *Forêt Wallonne*, **131**: 35-49.

LEBRUN A. 2020. Flore et avifaune : l'inquiétant retard wallon. *L'Homme et l'Oiseau*, **3**: 26-27.

POINTEREAU P. & COULON F. 2006. *La haie en France et en Europe : évolution ou régression au travers des politiques agricoles*. Actes du colloque « Premières rencontres de l'arbre et de la haie champêtre », Auch, 9 p.

SAINTENOY-SIMON J., BARBIER Y., DELESCAILLE L.-M., DUFRÈNE M., GATHOYE J.-L. & VERTÉ P. 2006. *Première liste des espèces rares, menacées et protégées de la Région Wallonne (Ptéridophytes et Spermatophytes). Version 1* (<http://observatoire.biodiversite.wallonie.be/especes/flore/LR2010/fiche2.aspx?id=206>).

SIVERY G. 1983. L'alternance des champs et des prés dans le nord de la Thiérache du XI^e au XX^e siècle. *Revue Géographique du Nord*, **23**(3-4): 291-298.

VALLAURI D. 2007. *Biodiversité, naturalité, humanité. Application à l'évaluation des forêts et de la qualité de la gestion*. Rapport scientifique WWF, Marseille, 86 p.

Participez à l'évolution de L'Érable !



Nous recueillons vos avis sur votre revue préférée, L'Érable, grâce à un questionnaire anonyme à compléter en maximum 2 minutes et disponible sur notre site internet.

AGENDA DES SECTIONS

Exceptionnellement, l'agenda des activités organisées dans nos sections sera uniquement disponible en ligne.

RENDEZ-VOUS SUR :
www.cercles-naturalistes.be/sections/

Les CNB et leurs sections mettent tout en œuvre afin d'assurer la sécurité des participants ainsi que de leurs Guides-Nature. Il est primordial de respecter les instructions de sécurité que vous trouverez via cette même page.

Merci de votre compréhension !

NOS MISSIONS

LA PRÉSERVATION ET LA GESTION
D'ESPACES NATURELS

LA VALORISATION DU PATRIMOINE
NATUREL, HISTORIQUE ET PAYSAGER

LE SUIVI, LA RECHERCHE
ET LA FORMATION SCIENTIFIQUES

LA PARTICIPATION À DES PROJETS
ÉCO-CITOYENS

LA SENSIBILISATION ET LA DIFFUSION
D'INFORMATIONS



ASSOCIATION PIONNIÈRE EN BELGIQUE, NOUS GÉRONNS QUELQUES-UNS DES SITES LES PLUS REMARQUABLES
PARMI PLUS DE 100 ESPACES NATURELS AUX QUATRE COINS DE LA WALLONIE...

NOTRE NOUVELLE REVUE

Les **Carnets des Espaces Naturels** s'adressent à l'ensemble de la communauté des naturalistes, amoureux et protecteurs de la nature, avec pour objectif d'informer, former, mettre en valeur et rassembler tous les acteurs de la conservation de la nature en Wallonie.

CARNETS 05
DES ESPACES NATURELS



Chaque numéro développe une **thématique** particulière, avec une **présentation originale** : un « tableau de bord » avec des graphiques et des chiffres instructifs, des données inédites collectées en Wallonie, des interviews comparées des différents acteurs, des **articles de fond** avec un décryptage et une analyse approfondie.

Automne 2020 : Les Terrils, un patrimoine exceptionnel. Quelle biodiversité ? Quels usages ? Quelles perspectives ?

Pour 2 EUR par mois, devenez membre et recevez nos revues, tout en soutenant nos actions. Nous soutenir, c'est garantir la pérennité de la protection, de la gestion et du partage d'un patrimoine naturel exceptionnel dans plus de 100 sites en Wallonie !

EN SAVOIR PLUS ?

Devenir membre ? Découvrir les espaces naturels dont s'occupe Ardenne & Gaume ? Ses nombreuses actions en faveur de la nature ? Découvrir comment participer à nos actions et nous aider au quotidien ? Se tenir informé de l'actualité de la conservation de la nature en Wallonie ? Et bien d'autres choses encore...

Retrouvez-nous sur nos stands, visitez notre chalet d'accueil dans la réserve naturelle de Furfooz (www.parcdefurfooz.be), ou rendez-vous sur notre site web : www.ardenne-et-gaume.be



La paréidolie ou « cela me fait penser à... »

Quel réflexe n'a-t-on pas d'essayer de trouver une image connue dans un nuage ou un visage à la surface de la Lune. Est-ce un monstre, une bouteille, un smiley, un cœur ou... ? Cette extrémité de branche n'a-t-elle pas quelque chose d'une tête de dragon ? À moins que ce soit une sorte d'empreinte de chat qui vous laisse rêver ?

Qui n'a jamais regardé sous un angle particulier avec une lumière originale des taches et des lignes indistinctes pour qu'apparaisse soudainement une image nette et évidente ?

Enivrons-nous de quelques-unes de ces formes issues de notre imagination, présentes chez certains animaux ou certaines plantes. Elles font parfois penser à des images étonnamment familières.

Entrons dans un monde dans lequel notre cerveau associe une image à une forme abstraite. Laissons-nous berner quelques instants.







Photo : A. HUBAUT

Le cerveau humain structure son environnement en permanence, quitte à transformer les informations fournies par la rétine en objets connus. Cette étonnante capacité du cerveau humain à « donner du sens » là où il n'y en a pas réellement, a pour origine les mécanismes cognitifs sont complexes et spécialisés, bien décrits par la neuropsychologie.

Et même lorsque plusieurs personnes voient la même image, elles peuvent l'interpréter différemment. C'est la raison pour laquelle certains avis divergent au sujet de la forme interprétée à partir de ces animaux, ces plantes ou ces nuages.

Il s'agit d'une sorte d'illusion d'optique qui consiste à associer un stimulus visuel informe et ambigu à un élément clair et perçu comme identifiable, souvent une forme humaine ou animale. Ce phénomène porte le nom de paréidolie, du grec ancien para-, « à côté de », et eidôlon, diminutif d'eidos, « apparence, forme ».

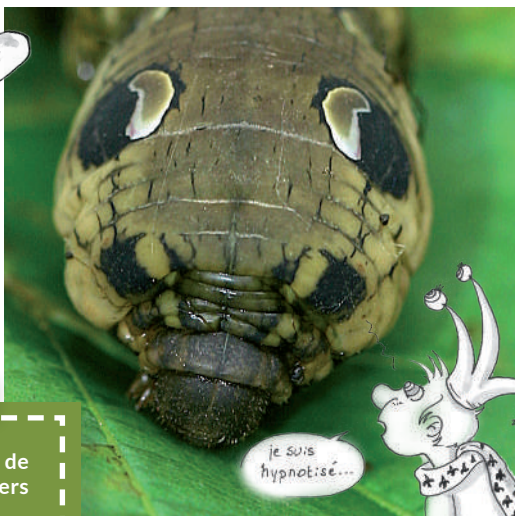
Grâce à ce système de reconnaissance visuelle, notre cerveau identifie ce que nous pouvons toucher sans danger ou non. Il est aussi capable de reconnaître rapidement un être humain et donc de différencier nos connaissances des inconnus, potentiels alliés ou ennemis !



PLUS D'INFOS !

Vous aimeriez connaître de quelle partie de l'animal ou de la plante ces dessins si particuliers ont pour origine ?

Rendez-vous en page 21-22





Mangore petite-bouteille
(*Mangora acalypha*)



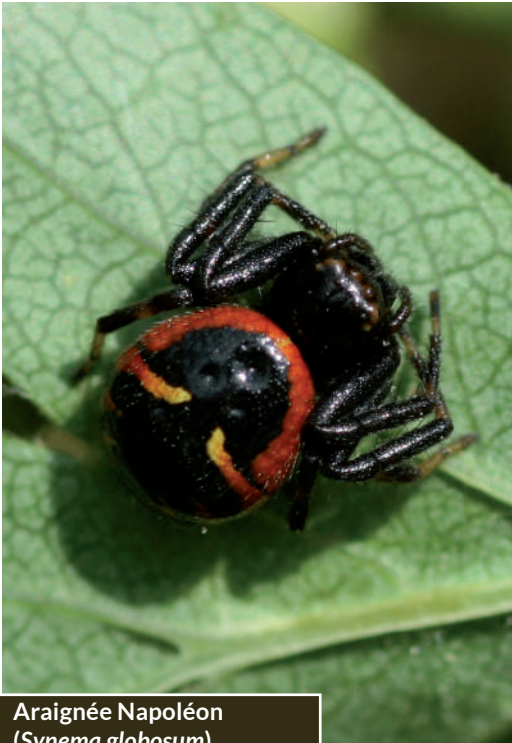
Syrphé tête de mort
(*Myathropa florea*)



Coccinelle à 10 points
(*Adalia decempunctata*)



Trace de nutrition de la larve de la
tenthrède zigzag de l'orme
(*Aproceros leucopoda*)



Araignée Napoléon
(*Synema globosum*)



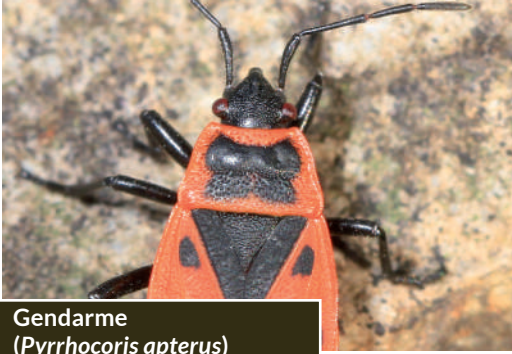
Sphinx tête de mort
(*Acherontia atropos*)



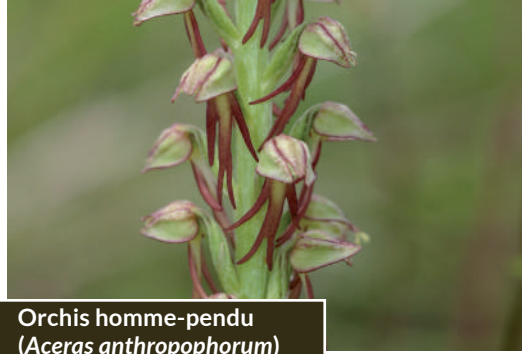
Noyer noir
(*Juglans nigra*)



Bourse-à-pasteur
(*Capsella bursa-pastoris*)



Gendarme
(*Pyrrhocoris apterus*)



Orchis homme-pendu
(*Aceras anthropophorum*)



Cucullie de la molène
(*Shargacucullia lychnitis*)



Grand sphinx de la vigne
(*Deilephila elpenor*)

LES TEMPS CHANGENT, LES CNB S'ADAPTENT.

Beaucoup de membres le savent, Léon Woué a créé, il a dirigé et il préside les CNB depuis 1957.

Pendant 20 ans les CNB se sont ainsi déployés uniquement avec des bénévoles.

Au tournant des années 1980, l'association ayant déjà bien grandi avec la Formation de Guides-Nature et les sections, de premières personnes ont été engagées. Léon, lui, est resté un bénévole (hyper)actif, notamment en obtenant reconnaissances (Éducation Permanente, partenariats, etc.) et soutiens institutionnels (Aides à l'Emploi, etc.)

Les activités se sont amplifiées ; au fur et à mesure des années, les CNB se sont dotés de bureaux, d'un centre d'accueil, et ils comptent aujourd'hui 35 membres du personnel.

Pourquoi changer ?

Travailler avec une telle équipe et piloter une association de plus de 8000 membres, c'est un plaisir mais aussi un solide défi d'organisation et de coordination. C'est pourquoi un changement d'organisation germait dans les esprits, afin de décharger progressivement Léon du travail titanesque que ses rôles de directeur et de président exigeaient.

Depuis cet été, une nouvelle coordination interne se met donc en place. Elle s'appuie sur trois piliers.

1. *Au service des Guides-Nature*

Notre association forme des Guides-Nature dont certains font vivre des sections très actives dans plus de 60 recoins du pays. Les sollicitations envers les Guides-Nature sont de plus en plus nombreuses : écoles, entreprises, communes, etc . Il s'agit d'offrir un support de qualité aux sections, de faire évoluer la formation et de renforcer les liens entre sections et avec les Guides-Nature. Pour que chacun puisse s'engager en faveur de la conservation de la nature et de l'écocitoyenneté.

2. *Des centres d'excellence*

L'Écosite de la Vallée du Viroin offre une infrastructure incroyable, dans laquelle se déroulent des stages, des formations, des classes vertes, etc. L'Observatoire Centre Ardenne est unique en Wallonie pour l'astronomie, accessible aux PMR.

3. *L'humain, la responsabilité et l'esprit d'équipe au sein du personnel*

Face aux défis et projets qui attendent notre association, nous misons sur :

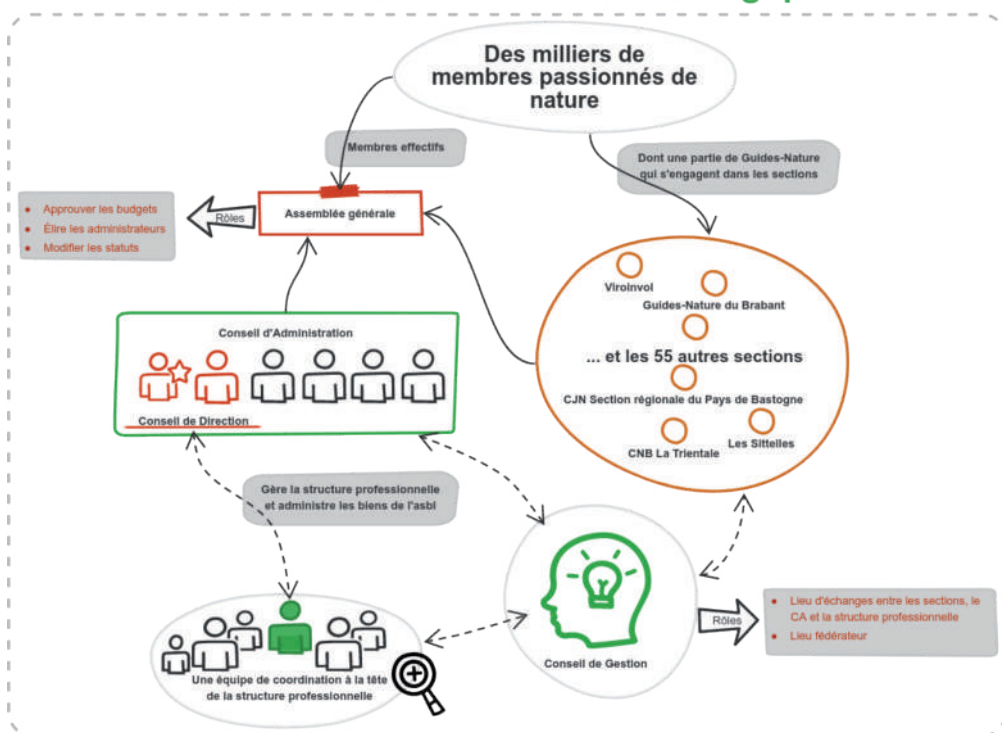
- la reconnaissance et le développement des talents
- le renforcement du dialogue
- la prise de responsabilités
- l'esprit d'équipe et la coopération

Au pilotage : le conseil de direction

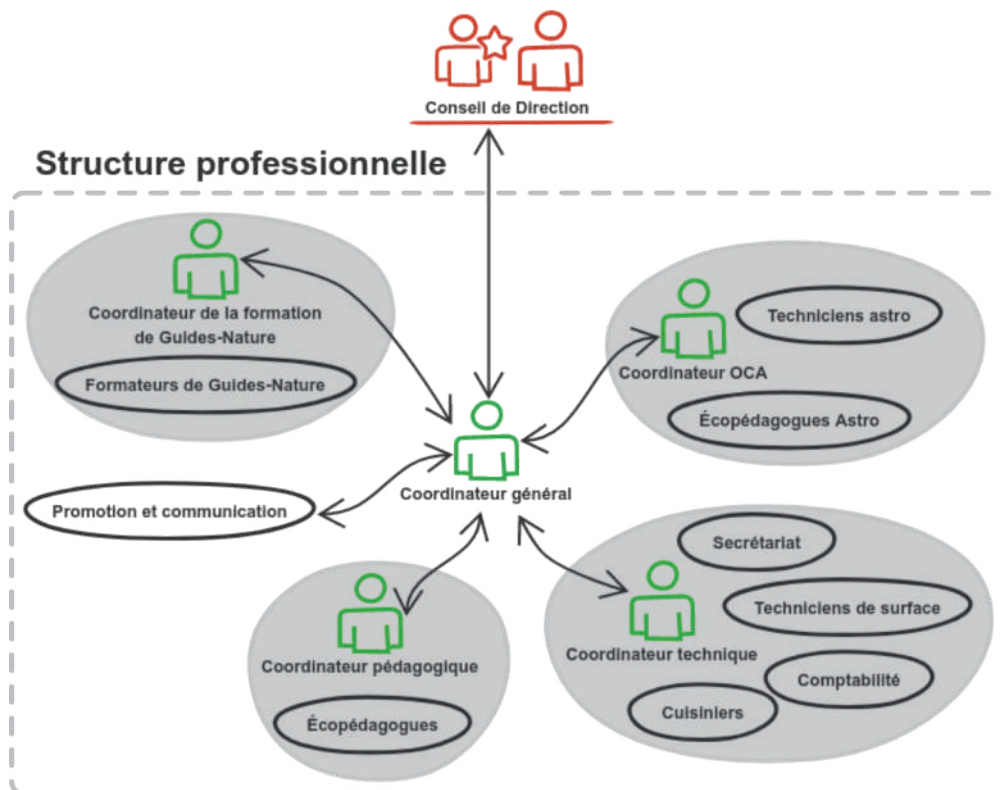
Il assume la mise en œuvre des décisions du CA et de l'AG, la supervision des infrastructures, des finances et des dossiers administratifs, la structuration de l'association, les décisions quant à la gestion du personnel, la communication avec les sections, avec les coordinateurs et avec les pouvoirs subsidiaires, la représentation, toute action nécessaire aux intérêts de l'association. Actuellement, cinq membres bénévoles du conseil d'administration constituent le conseil de direction : Élisabeth Fauville (secrétaire), Thierry Malbert (trésorier), Christian Paquet (vice-président et coordination du lien avec les sections), Jean-Marie Boudart et Christophe Vermonden (vice-présidents). Ils agissent de façon collégiale.

Gestion des activités et des infrastructures : une équipe de coordinateurs

Cercles des Naturalistes de Belgique



Cinq coordinateurs organisent les pôles d'activités de l'association et les équipes de travailleurs dédiées : Formation de Guides-Nature (Bernard Clesse), stages, LDN, écoles, publications (Stéphane Claerebout), Observatoire Centre Ardenne (Giles Robert), support technique et administratif (Patrice Gohy), coordination générale (Quentin Hubert). Quentin est chargé de la mise en place de la nouvelle organisation à Vierves et il représente notre association dans plusieurs organes.



Qu'est-ce que ça change pour moi en tant que membre?

Rien du tout si ce n'est que nous faisons appel à votre indulgence le temps que l'équipe s'adapte et mette en place toutes les étapes de cette nouvelle organisation.

Quel rôle occupe Léon Woué ?

C'est Léon qui a mis en place le conseil de direction et a initié la transition. Il reste donc bien le président de l'association.

En tant que membre, qui dois-je contacter alors maintenant ?

C'est simple, une seule adresse à retenir: info@cercles-naturalistes.be et un seul numéro de téléphone : 060 39 98 78
Le secrétariat relaie votre sollicitation.

Et si je suis responsable d'une section ?

Pour toute question ou demande d'information, n'hésitez pas à utiliser le même contact :
info@cercles-naturalistes.be 060 39 98 78

Pour relayer une problématique que rencontre votre section, dialoguer avec un responsable, avoir un avis sur un projet, avoir du soutien dans la gestion ou créer une section, vous pouvez contacter christian.paquet@cercles-naturalistes.be ou quentin.hubert@cercles-naturalistes.be

On veut des noms !

Toute l'équipe est à retrouver sur le site, à la page du trombinoscope !
www.cercles-naturalistes.be/equipe

VOTRE NOUVELLE REVUE

OISEAUX ET FAUNE SAUVAGE

L'HOMME et L'OISEAU



Chaque trimestre, L'Homme et L'Oiseau vous emmène à la découverte des oiseaux, de la faune sauvage et vous présente les combats pour la protection de l'avifaune européenne et de la biodiversité.

DEVENEZ MEMBRE
ET RECEVEZ
L'HOMME ET L'OISEAU
**POUR SEULEMENT
2€ PAR MOIS SUR**

WWW.PROTECTIONDES OISEAUX.BE



Plus de
92 pages
passionnantes
à dévorer !

100%
DES BÉNÉFICES
VONT À LA
PROTECTION
DES OISEAUX

PENSEZ À NOTRE BOUTIQUE POUR LES FÊTES !

NICHOIRS – MANGEOIRES – ABREUVOIRS – JUMELLES – LONGUES-VUES
PIÈGES PHOTO – DÉTECTEURS ULTRASONS – LIVRES – FAUNE ET INSECTES
JEUX DE SOCIÉTÉ – TEXTILE, SACS ET ACCESSOIRES – ...

PLUS DE 1700 PRODUITS SUR
WWW.PROTECTIONDES OISEAUX.BE

**LE NOUVEAU
CATALOGUE 2021
EST EN LIGNE !**



LIGUE ROYALE
BELGE POUR LA
PROTECTION
DES OISEAUX

COTISATIONS 2021

Réunie fin août 2020, l'Assemblée Générale a décidé des montants de la cotisation 2021 :

- Individuel : 15 €
- Étudiant (jusqu'à 25 ans) : 8 €
- Familial (les noms des personnes doivent être communiqués) : 25 €
- Membre à vie : 280 €

Cette hausse fait suite à une réflexion de l'AG sur les besoins de l'association, dont les coûts de fonctionnement augmentent, tout en reflétant la volonté de rester accessible au plus grand nombre.

Il y a 7 bonnes raisons de devenir et rester membre des Cercles des Naturalistes de Belgique :

- Vous soutenez la Formation de Guides-Nature et plus de 1000 activités bénévoles annuelles sur le terrain ;
- Vous appuyez une voix légitime en faveur de la conservation de la nature : inventaires de sites naturels extraordinaires, gestion de réserves, participation au collectif « STOP Dérives de la chasse », dans les Parcs naturels, les contrats de rivière, les PCDN, etc. Le nombre fait la force ;
- Vous profitez de l'Érable (publication trimestrielle) ;
- Vous avez accès aux stages naturalistes, aux Leçons de Nature, à l'hébergement à Vierves ;
- Vous achetez des ouvrages de qualité, grâce à la boutique en ligne qui vous est réservée ;
- Vous êtes assuré lors de toutes les activités ;
- Vous pouvez contribuer, de quelque manière que ce soit, à la vie d'une section locale.

Nous proposons désormais l'envoi de l'Érable au format électronique (pdf). Les membres qui souhaitent cette formule sont invités à nous le communiquer par courriel à l'adresse info@cercles-naturalistes.be avec le titre « Érable électronique », ainsi que leurs coordonnées.

Partagez cette information autour de vous et renouvelez rapidement votre cotisation. Merci pour votre soutien.

Curieux de nature ?

3 revues
100 % nature,
sans but lucratif,
sans publicité !

Abonnez-vous sur
salamandre.org

* Jusqu'au 17/01/2021. Pour envoi en Belgique uniquement.
Dans la limite des stocks disponibles.

Illustrations : Sander Meertins/Adobe Stock



**4-7
ans**



**8-12
ans**



**13-99
ans**

IN MEMORIAM

Jean-Marie PIRET

Le 7 novembre 2020, Jean-Marie s'en est allé vers d'autres horizons... Grand homme, de par les hautes fonctions régaliennes (notamment celle de Procureur général près la Cour de Cassation) qu'il a occupées avec brio, de Chef du Cabinet du Roi Baudouin, de ses présidences et de ses mandats d'administrateur dans de nombreuses associations notamment dans le domaine de l'aide à l'enfance, Jean-Marie, intelligent, cultivé et travailleur infatigable, est resté humble et discret tout au long de sa vie.



Ainsi, Jean-Marie a rejoint les Cercles des Naturalistes de Belgique en 1983 en débutant la formation de Guide-Nature et en obtenant son brevet en 1984. Son mémoire intitulé « Les cinq premiers kilomètres du sentier Bruxelles-Paris » a pour cadre la vallée du Vuylbeek en Forêt de Soignes qu'il appréciait énormément.

En 1984, avec Rita Vanneste et Léon Dubois qui, brevet en mains, décidèrent de lancer une section de guides-nature dans le Brabant, Jean-Marie s'est joint à eux, accompagnés entre autres de Jane Geers, Christiane Bilteryst, Claude de Pierpont, Jacques Lambillon, Paul Wilkin, Luciano D'Andréa, etc.

Passionné par la nature et en particulier par la botanique et notamment les arbres, Jean-Marie, malgré ses nombreuses fonctions et missions professionnelles, guidait régulièrement en Forêt de Soignes, au Parc de Woluwe, à l'arboretum de Tervueren, et répondait aussi aux demandes de visites guidées adressées à la section. À la vie de la section, il participait en rédigeant l'un ou l'autre article pour le périodique. Grâce à lui, pendant des années, nous avons pu tenir nos réunions mensuelles au Centre communautaire Crousse à Woluwe-St-Pierre, dans une salle mise à notre disposition, en échange, d'une visite guidée mensuelle le long de la Woluwe, au départ du Centre Crousse.

Jean-Marie est devenu administrateur des CNB en juin 1991. De par sa formation de juriste de haut vol, ses conseils avisés étaient régulièrement sollicités pour gérer au mieux les intérêts des CNB.

Jean-Marie était aussi un marcheur devant l'éternel ; sans se tromper, au sein de la section, il est quasi le seul à avoir proposé des parcours de 10, 15 voire 20 km à travers monts et forêts en Wallonie, tout en donnant des explications naturalistes et historiques sur les lieux traversés.

Jean-Marie, accompagné de son épouse, Monique, et parfois de Kevin et de Sonia, ses petits-enfants, appréciait les très beaux et intéressants voyages d'études organisés par les CNB. À la fin de chacun de ces voyages, il rédigeait en vers, un excellent résumé du séjour, souvent empreint d'humour ; ce document était joint au rapport scientifique établi par Bernard Clesse.

Jean-Marie a tiré sa révérence, après avoir passé 90 ans sur cette belle planète, pour rejoindre son épouse Monique pour l'éternité. En guise de clin d'œil à Jean-Marie, lorsque vous boirez une bonne bière d'Orval, pensez à lui car il appréciait cette bière !

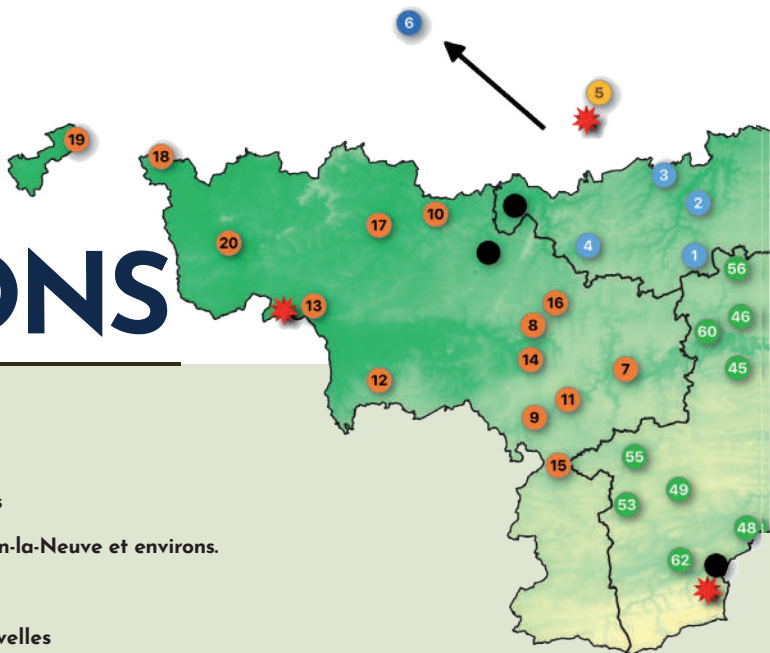
Un grand merci Jean-Marie pour ta présence, ton partage, ton engagement, ton amitié et tout ce que tu as apporté aux CNB, et notamment d'avoir prononcé le terme de guide-nature à l'occasion de ton discours d'investiture à la fonction de Procureur général près la Cour de Cassation, devant un très large public.

N'oublions pas non plus ta présence active et appréciée à la section du Cercle des Guides-Nature du Brabant.

Nos pensées vont à ses enfants Joëlle, Jean-François, Geoffroy et Véronique, à ses petits-enfants Kevin, Sonia et Sybille, à toute sa famille et à tous ses amis.

Élisabeth Fauville.

NOS SECTIONS



BRABANT WALLON

- 1 CJNI GENTINNES - Gentinnes
- 2 BRABANT WALLON - Louvain-la-Neuve et environs.
- 3 LES DRYADES - Rixensart
- 4 NIVEROLLE - MOUQUET - Nivelles
- 5 CERCLE DES GUIDES-NATURE DU BRABANT

FLANDRE OCCIDENTALE

- 6 CÔTE ET MER DU NORD

HAINAUT

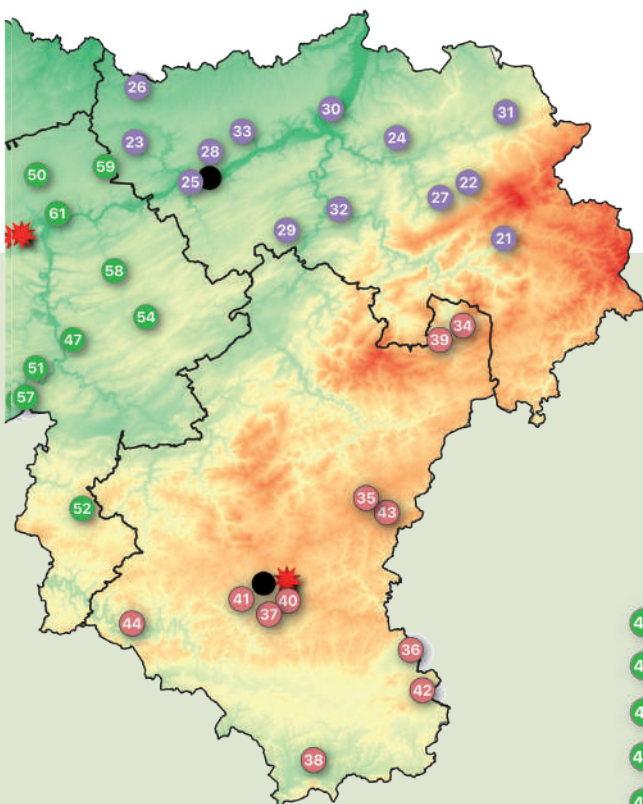
- 7 CJNI ÉCOLE BUISSONNIÈRE - Mont-sur-Marchienne
- 8 LE JARDIN DE DAME NATURE - La Louvière
- 9 LES SANSONNETS - Estinnes
- 10 ENTRE DENDRE ET SENNE - Silly
- 11 HAUTE-SAMBRE - Lobbes
- 12
- 13 L'HELLÉBORE - Bon-Secours
- 14 LA CHARBONNIÈRE - Binche
- 15 LA MOLÈNE - Beaumont
- 16 LA VERDINIE - Manage
- 17 LES ÉCUREUILS - Ath
- 18 LES FICHAUX - Mouscron
- 19 LYS-NATURE - Comines-Warneton
- 20 TOURNAISIS - Tournai

LIÈGE

- 21 ARNICA-HAUTES FAGNES - Malmedy
- 22 ATTIRE D'AILES - Pays de Herve
- 23 LA BURDINALE - Burdinne
- 24 L'ARONDE - Olne
- 25 LA MERCURIALE - Huy
- 26 LES BRUANTS - Hannut
- 27 LES JOIE-ÉLETES - Spa
- 28 CJNI LES MOINEAUX - Villers-le-Bouillet
- 29 LES SOURCES - Spa
- 30 LIÈGE - Liège
- 31 NATURE4YOU - Eupen
- 32 OURTHE-AMBLÈVE - Oneux
- 33 CNB CHOUCAS - St-George-sr-Meuse

LÉGENDE

- 1 Sections CNB
- ☀ Centres de formation de Guides-Nature®
- 1 Centres permanents et bureaux CNB



NAMUR

- 45 FOSSES-LA-VILLE - Fosses-la-Ville
- 46 CJNI LA SALAMANDRE Sambre Orneau - Spy
- 47 CJNI LES ROITELETS - Dinant
- 48 CJNI VAUTIERNE - Doische
- 49 CHINELLE-HERMETON - Philippeville
- 50 ENTRE HOUYOUX ET MEHAIGNE - La Bruyère
- 51 HAUTE-MEUSE - Hastière
- 52 HOUILLE & CROIX-SCAILLE - Gedinne
- 53 LACS DE L'EAU D'HEURE - Cerfontaine
- 54 LA CHABOTTE - Ciney
- 55 LA NOCTULE - Walcourt
- 56 LA SALAMANDRE Sambre Orneau
- 57 LE COLMY - Agimont
- 58 LE DIABLE VAUVERT - Assesse
- 59 LES FRÊNES - Fernelmont
- 60 LES SAULES - Sambreville
- 61 LES SITTELLES NAMUR - Namur
- 62 LE VIROINVOL - Couvin - Viroinvall

LUXEMBOURG

- 34 CJNI RANGERS-TRIENALE - Vielsalm
- 35 CJNI SEC. REG. DU PAYS DE BASTOGNE - Bastogne
- 36 ATELIER ORNITHO-NATURE - Attert
- 37 CENTRE ARDENNE - Grapfontaine
- 38 GAUME NATURE - Virton
- 39 LA TRIENALE - Vielsalm
- 40 LE TRITON - Grapfontaine
- 41 OBSERVATOIRE D'ASTRO. ET DE NATURE
- 42 ARLON - Arlon
- 43 REG. DU PAYS DE BASTOGNE - Bastogne
- 44 SEMOIS - Bouillon



CERCLES DES
NATURALISTES
DE BELGIQUE

NOMBREUX LIVRES

REMISE MEMBRE COMPRISE



COMPTOIR NATURE EN LIGNE !

Retrouvez dès à présent votre boutique naturaliste préférée sur notre site internet ! Toutes nos publications ainsi que de nombreux livres de référence y sont disponibles, mais également du matériel optique de qualité !

www.cercles-naturalistes.be/boutique/

LIVRAISON EN BELGIQUE
& EN FRANCE

CNB